



« CHARTE »

Préambule

La "Charte" est le document régissant les principes qui guident la pratique du judo ainsi que le code moral, les droits de l'enfant dans le sport ainsi que le « fair play » de l'ensemble des affiliés et parties prenantes de l'ANJ.

Les trois principes qui guident la pratique du judo

« **Ju- l'adaptation** : est le premier principe qui est celui de la souplesse, de la non-résistance, de l'adaptation. (..). Il invite à s'élever dans la pratique au-delà de la seule opposition des forces musculaires, pour parvenir à une véritable maîtrise des lois subtiles du mouvement, du rythme, de l'équilibre, des forces. **Ju** est une attitude. **Do** étant la voie, le chemin, la direction commune dans laquelle chacun doit travailler. »

« **Seiryoku Zenyo - le meilleur emploi de l'énergie** : est le second principe qui est la recherche du meilleur emploi possible des énergies physiques et mentales. (...). Il invite à l'application de la solution la plus pertinente à tout problème : agir juste, au bon moment, avec un parfait contrôle de l'énergie employée, utiliser la force et les intentions du partenaire contre lui-même.... **Seiryoku Zenyo**, est un idéal. »

« **Jita Yuwa Kyoie – la prospérité mutuelle par l'union des forces** : est le troisième principe qui est l'entente harmonieuse, la prospérité mutuelle par l'union de sa propre force et de celle des autres. (...). Il suggère que la présence de partenaires et celle du groupe soient nécessaires et bénéfiques à la progression de chacun. (...). **Jita Yuwa Kyoie** est une prise de conscience... »

Le code moral

Il sert de guide de conduite dans les dojos et dans notre vie quotidienne. Il signifie et définit :

Le courage : *C'est la force morale face aux épreuves de la vie.* Cela signifie par exemple :

- agir selon ses convictions
- s'impliquer concrètement dans le développement du judo ;
- oser prendre des engagements ou oser les refuser ;
- persévérer, oser recommencer dix fois ;
-

L'amitié : *C'est le sentiment de bienveillance et d'attachement mutuel entre plusieurs personnes.* Cela signifie par exemple :

- agir en tenant compte des intérêts des autres ;
- ne pas porter préjudice aux autres ;
- être généreux, partager ;
- être tolérant, accepter la différence ;
-

La modestie : *c'est parler de soi-même sans orgueil.* Cela signifie par exemple :

- parler de ses succès avec vérité ;
- admettre ses limites et respecter celles des autres ;
-

L'honneur : *c'est être fidèle à la parole donnée.* Cela signifie par exemple :

- savoir prendre des engagements et s'y tenir ;
- ne pas se laisser tenter par la facilité ;
-

Le respect : *C'est l'aptitude à se remémorer ses engagements et à les tenir.* Cela signifie par exemple :

- sans respect aucune confiance ne peut naître ;
- être authentique envers soi-même et les autres ;
- confiance en soi et dans les autres pour accepter les échanges ;
-

Le contrôle de soi : *c'est savoir se taire lorsque monte la colère.* Cela signifie par exemple :

- accepter et favoriser le dialogue dans la sérénité ;
- maîtriser au mieux ses émotions surtout lorsqu'elles nous envahissent ;
-

La politesse : *c'est un ensemble de règles de comportements destiné à faciliter les rapports sociaux.* Cela signifie par exemple :

- respecter la compétence des autres ;
- le respect d'autrui au sens large ;
- savoir tout simplement dire merci ;
- respecter le travail et l'investissement de chacun ;
-

La sincérité : *c'est s'exprimer sans déguiser sa pensée.* Cela signifie par exemple :

- oser parler sans détour ;
- oser exprimer ses pensées aux personnes concernées ;
-

De plus, il s'agira encore de :

- respecter les règles du Club dont il est membre ;
- donner le meilleur de soi-même pour permettre à son Club d'atteindre les buts fixés ;
- rechercher l'amitié de tous les sportifs et aider les nouveaux membres à s'intégrer rapidement à la vie du Club.
- agir pour que le sport soit considéré et vécu comme un des éléments de la culture des hommes et des peuples ;
- agir en permanence et partout pour la propagation d'une éthique sportive basée sur le fair play ;
- agir pour qu'une saine éducation sportive soit donnée à la jeunesse de notre cité, de notre région, de notre pays.

Respecter les droits de l'enfant dans le Sport

Les dirigeants, les entraîneurs, les parents et/ou parties prenantes doivent respecter le fait que l'enfant à le droit de:

- faire du Sport ;
- s'amuser et de jouer comme des enfants ;
- bénéficier d'un milieu sain ;
- être traité avec dignité ;
- être entouré et entraîné par des personnes compétentes ;
- suivre des entraînements adaptés aux rythmes individuels ;
- se mesurer à des jeunes qui ont les mêmes probabilités de succès ;
- participer à des compétitions adaptées ;
- pratiquer son sport en toute sécurité;
- avoir des temps de repos ;
- ne pas être un champion.

Etre digne de “fair play”

Quel que soit le rôle que l'on joue dans le sport, même celui de spectateur, être digne de « fair play » signifie :

- faire de chaque rencontre sportive, peu importe l'enjeu et la virilité de l'affrontement, un moment privilégié, une sorte de fête ;
- se conformer aux règles et à l'esprit du sport pratiqué ;
- respecter ses adversaires comme soi-même ;
- accepter les décisions des arbitres et juges sportifs, sachant et acceptant le droit à l'erreur ;
- éviter la méchanceté et les agressions dans ses actes, ses paroles ou ses écrits ;
- ne pas user d'artifices ni de tricheries pour obtenir le succès ;
- rester digne dans la victoire, comme dans la défaite ;
- aider chacun par sa présence, son expérience et sa compréhension ;
- porter secours à tout sportif blessé ou en danger ;
- être un véritable ambassadeur du sport, en aidant à faire respecter autour de soi les principes ci-dessus.

Engagement

En tant qu'affilié et/ou partie prenante de l'ANJ, je/nous m'/nous engage/ons à respecter à la lettre le contenu de cette Charte et en appliquer ses principes, jour après jour, ainsi que face à chaque personne et/ou organisation, quelle que soit sa nature, sa provenance, sa race, son genre, sa religion, etc.

Par cet engagement, les membres et organisations de l'ANJ considèrent qu'ils sont de vraies organisations sportives et de vrais sportifs.

Neuchâtel, le 25 janvier 2013



Charte de l'Association Neuchâteloise de Judo

Clubs / Ecoles	Représentant	Oui, les valeurs de la charte sont les nôtres et nous nous engageons à faire de notre mieux pour les appliquer	Non, les valeurs de la charte ne sont pas les nôtres
JS Auvernier			
JC Boudry	Mélissa Fernandez		
JKC la Chaux-de-Fonds	Laurence Bonnet rel. Berne & Comptes		
JC Cortaillod	Anne-Hane Guye présidente		
JC les Geneveys-sur-Coffrane	Daphné Luc		
JC Hauterive	Philippe Michel		
SD le Locle	Christian Drona		
JC de la Côte Peseux	Noémie Lesch		
JC Val-de-Travers	Luce M-Cécile trésorière		

L'Association Neuchâteloise de Judo accepte..... la charte , par 9.. contre 0.

Signatures des membres du comité :